
Le cadre de l'expérimentation

« Education & Citoyenneté » :

la construction et la formation du futur citoyen

Un cadre enrichi et organisé autour de nouvelles priorités :

Depuis 2008, le Département propose aux équipes des collèges un partenariat éducatif qui se concrétise par la mise en œuvre d'un appel à projets où les équipes peuvent solliciter un accompagnement financier ou s'engager dans un dispositif piloté par le Département ou ses partenaires.

Cette démarche a tout naturellement évolué dans le temps pour répondre aux nouveaux besoins et prendre en compte les nouvelles approches, tant au niveau des sujets que de la manière de les traiter.

Aujourd'hui, la thématique « Education & Citoyenneté » s'adapte et propose un nouveau cadre d'expérimentation autour de **la construction et la formation du futur citoyen**, avec pour ambition de :

- ✓ construire les projets en s'appuyant sur les spécificités du territoire ou du collège ;
- ✓ proposer une démarche inscrite dans la durée ;
- ✓ travailler les complémentarités des différents intervenants sur la citoyenneté.

Une priorisation à l'échelle du collège :

Sur la base du volontariat, chaque collège est invité à prioriser l'entrée qu'il souhaite travailler avec le Département, en choisissant l'un des **5 axes fédérateurs** :

- **La démocratie participative, le développement durable et le cadre de vie**
- **Bien vivre ensemble au collège**
- **L'éducation du citoyen numérique**
- **Cultivons l'esprit critique**
- **L'alimentation au service de ma santé et de mon bien-être**



Une seule thématique est donc possible par collège pour l'année scolaire 2021-2022.

L'élaboration du dossier, une démarche partenariale :

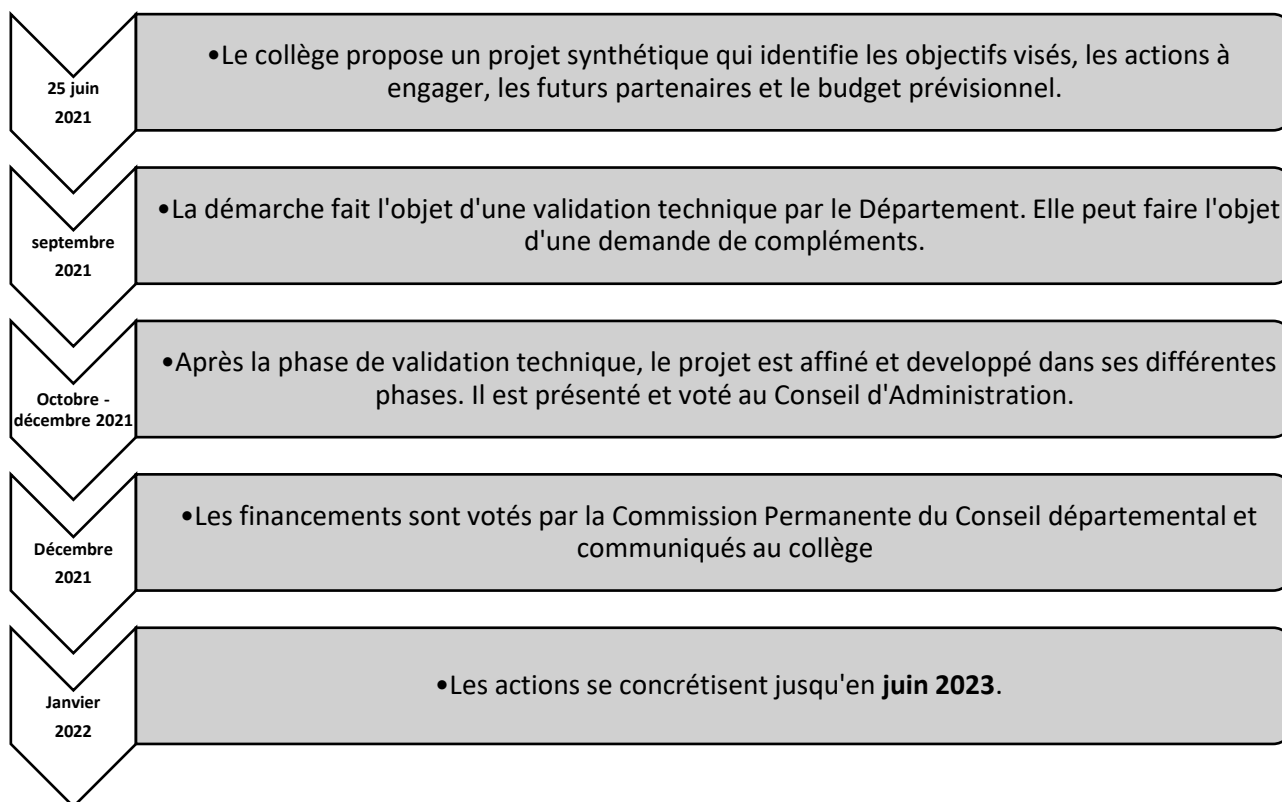


Votre Chargé(e) de mission Education est associé(e) aux différentes phases du projet et participe dans la conception du dossier qui sera proposé au Département.

Une valorisation au niveau territorial ou départemental pourra compléter cette approche ainsi que la mise en place d'une instance de partage d'expériences à l'attention des encadrants des différents projets.

Le calendrier de mise en œuvre :

La nouvelle démarche s'articule autour de 5 temps de préparation, de concertation et de validation :



Les financements :

La participation du Conseil départemental concerne **le fonctionnement du projet dans son ensemble**. Elle peut prendre deux formes complémentaires :

- ✓ Le versement d'une subvention, correspondant à 50 % du budget total avec un plafond maximal de 3 000 € par collège ;
- ✓ La prise en charge des interventions des partenaires financés par une convention départementale.

Le collège participe à hauteur de **50 % du financement du projet**, hors financement assuré par les conventions départementales.

La contribution du collège peut comprendre, le cas échéant en fonction du projet :

- ✓ la mobilisation d'une partie de la dotation éducative volontariste (33,50 € par élève) ;
- ✓ les fonds mobilisés par le collège (FSE, subventions diverses, actions au sein de l'établissement...).

Démocratie participative, développement durable et cadre de vie

Le cadre du partenariat :

Les questions liées au cadre de vie et la mise en pratique des notions liées au développement durable sont traitées dans une démarche où la démocratie participative s'exerce pleinement : les collégiens sont associés et acteurs en recherchant leur implication à toutes les étapes du projet.

Chaque collège dispose aujourd'hui d'éco-délégués qui ont pour mission de sensibiliser aux démarches contribuant à la protection ou à l'amélioration de la biodiversité, à diminuer l'impact énergétique de l'établissement, à promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, à lutter contre le gaspillage, dans le cadre de projets pérennes, soit à l'échelle du collège, soit à l'échelle d'un territoire.

Concrètement ?

En s'appuyant sur le constat précité, une promotion d'éco-délégués choisit le ou les axes prioritaires qui seront travaillés parmi les thématiques telles que :

- a. La lutte contre le gaspillage alimentaire
- b. La préservation de la biodiversité
- c. Les économies d'énergie
- d. Les impacts locaux du réchauffement climatiques
- e. La mobilité douce
- f. ...

La définition des objectifs devra nécessairement prendre en compte la capacité du département et de ses partenaires à mobiliser un accompagnement et une expertise en la matière.

Une attention toute particulière sera portée sur le renouvellement de la promotion d'éco-délégués. Il convient de s'assurer que de nouveaux élèves intègrent le groupe, au moment opportun, afin de conserver la dynamique et de valoriser l'esprit de transmission, de partage d'expériences.

Les incontournables de la démarche :

- Un projet « **par, pour et avec les collégiens** », **prenant appui sur les instances de démocratie participative déjà existantes en collège**, en premier lieu, les éco-délégués.
- **Une démarche pluriannuelle** sur 18 mois pour permettre aux collégiens de s'engager dans une démarche complète, de la réflexion initiale à la réalisation finale du projet.
- **Une action locale** : elle pourra être dans ou hors les murs, la notion principale étant d'agir sur le local, avec en fonction des situations des collèves, une prise en compte de l'empreinte carbone.
- **Un projet qui rayonne sur l'ensemble du collège** : au-delà du groupe d'élèves engagés, le projet devra impliquer (parfois plus ponctuellement) un nombre plus large d'élèves et associer les différentes composantes adultes de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, direction, ATTEE, parents).
- Un projet reposant sur des **indicateurs quantifiables**, identifiés dès la conception. Ils seront nécessairement réalistes et réalisables mais permettront aux élèves de se projeter vers l'aboutissement final et de donner du sens à leur démarche. Ils permettent de constater si les pratiques quotidiennes sont impactées, sont modifiées.

- **Une démarche restituée au sein du collège** : des temps ou démarches spécifiques sont nécessaires tout au long du projet.
- **Une reconnaissance de la démarche et l'engagement des jeunes**, éventuellement par le biais d'une labélisation qui devra témoigner du volontarisme du Département et de ses partenaires en matière de développement durable.
- La démarche fait l'objet d'une présentation au **Conseil d'Administration**
- En fonction des thématiques retenues, **l'agent de maintenance** est associé à la démarche.

Les valeurs que le Département souhaite promouvoir dans cette démarche :

Responsabilité

*Respect du
cadre de vie*

Pragmatisme

*Apprentissage
du mode projet*

Attractivité

Bien vivre ensemble au collège

Le cadre du partenariat :

La discrimination est une différence de traitement défavorable fondée sur des motifs illégitimes. Les comportements discriminatoires vont à l'encontre du principe d'égalité et portent atteinte à la dignité de la personne.

La question des discriminations à l'Ecole a une résonance particulière dans la mesure où l'éducation a des répercussions tout au long de la vie des personnes. « L'éducation est un droit qui rend possible d'autres droits et favorise une insertion sociale et économique réussie ».

Travailler sur les discriminations permet aux collégiens de connaître les lois qui les protègent et de promouvoir les valeurs de tolérance et de respect. Une prise de conscience qui fera d'eux, plus tard, des défenseurs de l'égalité.

Au collège, le poids des préjugés et des stéréotypes apparaît comme la première source des discriminations qui peuvent concerner :

- ✓ le handicap,
- ✓ l'égalité fille - garçon,
- ✓ l'origine,
- ✓ l'apparence physique,
- ✓ l'orientation sexuelle.

Concrètement ?

La démarche promeut des actions concertées qui visent à lutter contre toutes les formes de discriminations, de manière très concrète, autour d'enjeux liés :

- ✓ à la promotion chez les collégiens de la tolérance, l'écoute et le respect de l'autre ;
- ✓ au dialogue entre les élèves dans une relation ouverte et respectueuse ;
- ✓ à la déconstruction des représentations, des préjugés et des stéréotypes.

Il ne s'agit pas d'une sensibilisation mais bien d'un projet global qui doit conduire l'élève à bien comprendre que la représentation stéréotypée entraîne des attitudes, des relations, ou des actes contraires aux principes d'égalité. Il s'agit clairement de rendre les jeunes, futur(e)s citoyens, citoyennes, actrices et acteurs de l'égalité.

Les incontournables de la démarche :

- **Une instance de pilotage clairement identifiée**, sa composition étant laissée à l'appréciation du collège. (Personnels de direction, enseignants, vie scolaire, représentants d'élèves, parents, partenaires extérieurs...).
- **Une démarche pluriannuelle** sur 18 mois afin de pouvoir agir et modifier les comportements sur la durée.
- **Un projet qui rayonne sur l'ensemble du collège** et implique un large nombre de collégiens, même si les déclinaisons concrètes pourront être différentes en fonction des classes ou groupes d'élèves.
- **Une démarche qui associe étroitement les parents** dans la mesure où les questions concernent également les collégiens en dehors de l'établissement.
- **Un projet construit comme un parcours** : le collège traitera une ou plusieurs des 5 discriminations listées ci-dessus en dégagant une logique de progression faisant le lien avec l'ensemble des actions mises en œuvre (y compris celles qui ne relèvent pas de financements départementaux).
- Un projet reposant sur des **indicateurs quantifiables**, identifiés dès la conception, explicitant le rôle et la plus-value de l'ensemble des partenaires associés au projet.
- **Une démarche restituée** : à l'échelle du collège, par les collégiens où ils expriment leur esprit de création et d'initiative.
- La démarche fait l'objet d'une présentation au **Conseil d'Administration**

Les valeurs que le Département souhaite promouvoir dans cette démarche :

Tolérance

Ouverture d'esprit

Egalité

Solidarité

L'éducation du citoyen numérique

Le cadre du partenariat :

L'accès à l'information et l'usage du numérique sont aujourd'hui un marqueur social mais aussi un vecteur d'insertion sociale ou professionnelle, dans un contexte où :

- ✓ d'une part, l'information est accessible partout et en quantité gigantesque et les producteurs d'informations historiques sont désormais concurrencés, parfois remis en cause, par une multitude de nouveaux acteurs qui profitent des libertés d'expression offertes par Internet.
- ✓ d'autre part, chacun peut aisément devenir, en un clic, producteur d'informations, partager du contenu, échanger des idées, les commenter...

Ainsi, d'une manière générale, les jeunes vivent dans un environnement où les usages numériques se sont banalisés, avec le sentiment que certains collégiens utilisent ces outils de manière empirique, à la recherche d'une certaine forme d'autonomie, sans prendre réellement conscience des interactions ou des conséquences que la mise en réseau implique.

Dans ce cadre, les adultes ont rôle essentiel auprès des jeunes dans la mesure où la future vie en société se dessine dans ces pratiques, d'où la nécessité d'outiller les collégiens afin qu'ils :

- ✓ accèdent avec une distance critique, aux contenus informationnels ;
- ✓ maîtrisent les codes pour pouvoir participer au débat ;
- ✓ utilisent de manière responsable les nouveaux supports ;
- ✓ identifient les contraintes dans lesquelles s'inscrivent leurs utilisations.

Concrètement ?

En privilégiant un niveau, les équipes définissent les axes prioritaires travaillés dans une notion de parcours, en fonction du diagnostic réalisé au sein du collège :

- ✓ La lutte contre le cyber-harcèlement et la violence en ligne
- ✓ L'e-réputation et la protection de la vie privée en ligne
- ✓ Les risques liés à l'usage des écrans
- ✓ Les jeux en ligne
- ✓ L'identité et la citoyenneté numérique
- ✓ L'information et le regard critique sur les sources et les ressources
- ✓ L'utilisation raisonnée des réseaux sociaux et des espaces d'échanges
- ✓ ...

L'approche privilégiée peut être traitée de manière différente en fonction des besoins. En effet, si les adolescents sont souvent considérés comme une « génération numérique », avec des pratiques communes, leur niveau de maîtrise est très hétérogène et les demandes différentes, en fonction des classes ou des âges ciblés.

Les incontournables de la démarche :

- **Une démarche pluriannuelle** de 18 mois pour permettre de travailler une démarche complète dans un esprit de parcours.
- **Une action concertée** : elle pourra se réaliser dans ou hors les murs, la notion principale étant d'agir en partenariat avec les acteurs locaux (association, médiathèque, clubs...).
- **Un projet qui rayonne sur l'ensemble du collège** : le projet devra impliquer les différentes composantes de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, direction...). Ce n'est pas le projet d'une classe.
- **Une démarche qui associe étroitement les parents** dans la mesure où les principaux usages du numérique se font en dehors de l'établissement : les collégiens vivent dans un monde connecté 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où ils ont accès à des informations, souvent sans filtre et parfois inadaptées à leur âge.
- Un projet reposant sur des **indicateurs quantifiables**, identifiés dès la conception. Ils doivent permettre de vérifier si les actions engagées ont les effets escomptés.
- **Une démarche restituée** : à l'échelle du collège, la restitution de la démarche est réalisée par les collégiens qui sont en charge de valoriser la citoyenneté numérique (Affiche, concours, article sur l'ENT...).
- La démarche fait l'objet d'une présentation **au Conseil d'Administration**

Les valeurs que le Département souhaite promouvoir :

Emancipation

Respect

Découvrir et comprendre

Responsabilité

Cultivons l'esprit critique

Le cadre du partenariat :

L'esprit critique, c'est penser librement par soi-même en toute objectivité. C'est à la fois un état d'esprit et un ensemble de pratique qui se nourrissent et permettent de se construire.

Développer l'esprit critique est donc un apprentissage qui s'inscrit dans la durée, dans un environnement où les accès aux informations sont facilités et/ou de nombreuses données, parfois contradictoires sont accessibles en un clic.

L'enjeu est de proposer aux collégiens de participer à un parcours où la construction de l'esprit critique est un véritable apprentissage (et revendiqué comme tel), inscrit dans la durée, qui repose sur un ensemble d'opérations qui prennent appui sur les différents domaines culturels. Il s'agit de raisonner, de se raisonner et de dépasser l'émotion pour développer un esprit éclairé, autonome et critique.

Concrètement ?

Dans le domaine culturel, les équipes définissent les entrées qu'elles souhaitent privilégier pour construire cet esprit critique dans une notion de parcours pour permettre aux élèves de :

- ❖ S'informer : écouter, regarder, découvrir...
- ❖ Confronter : distinguer, débattre, s'ouvrir aux autres...
- ❖ Evaluer : comprendre, prendre du recul...
- ❖ Produire : penser par soi-même, être acteur...

Ce choix se réalise en adéquation avec les ressources mobilisables sur le territoire d'implantation du collège et les initiatives portées par le Département dans les dispositifs existants.

Les incontournables de la démarche :

- **Une démarche pluriannuelle** sur 18 mois pour permettre de travailler une démarche complète dans un esprit de parcours.
- **Une action concertée** : elle pourra se réaliser dans ou hors les murs, la notion principale étant d'agir en partenariat avec les acteurs locaux (association, médiathèque, clubs...).
- **Un projet qui rayonne sur l'ensemble du collège** : le projet devra impliquer les équipes d'un niveau. Ce n'est pas le projet d'une classe ou d'un enseignant.
- Un projet reposant sur des **indicateurs quantifiables**, identifiés dès la conception. Ils doivent permettre de vérifier si les actions engagées ont les effets escomptés.

- **Une démarche communiquée auprès des parents** : la notion de parcours et les enjeux autour de l'esprit critique nécessitent une communication spécifique en direction des parents.
- **La restitution** est un temps fort du projet au sein du collège.
- La démarche fait l'objet d'une présentation **au Conseil d'Administration**.

Les valeurs que le Département souhaite promouvoir :

Curiosité et ouverture

Respect

Autonomie

Argumenter

L'alimentation au service de ma santé et de mon bien être

Le cadre du partenariat :

L'alimentation est une composante essentielle du bien-être des collégiens, de leur épanouissement et de leur réussite scolaire.

Dans cet esprit, les années « Collège » sont un moment de la vie où :

- ✓ les premiers choix s'opèrent et/ou se confirment ;
- ✓ les jeunes ont besoin de se connaître, de se construire, dans un environnement parfois normé.

Il s'agit d'aborder les problématiques liées à l'alimentation à travers ses différentes dimensions dans une démarche de projet où l'élève est acteur pour être plus tard ambassadeur des messages et attitudes respectueuses.

Concrètement ?

Le collège cible le niveau d'intervention ou le groupe d'élèves en prenant en compte que la démarche s'inscrit dans un parcours qui permet :

- ✓ d'aborder plusieurs thématiques qui relèvent à la fois d'une dimension nutritionnelle, citoyenne et de bien-être pour soi et en société.
- ✓ de mettre en place des projets et activités promouvant les comportements responsables et informés en terme d'alimentation et de bien-être.

Ainsi, les actions proposées peuvent concerner, à titre d'exemple, l'éducation à la santé par l'alimentation, le bien-être dans l'assiette et vivre ensemble au collège, les liens entre le collège et les familles par l'alimentation, les circuits courts, la lutte contre le gaspillage, les pratiques culinaires et les métiers...

Il est important que l'élève soit pleinement acteur de sa consommation et que les différents temps du projet soient élaborés comme une étape de plus dans la construction de sa citoyenneté. Les collégiens sont invités à prendre conscience des bienfaits de l'action dans leur vie quotidienne.

Les incontournables de la démarche :

- La démarche est pilotée par **une instance définie par le collège** (Comité Education Santé Citoyenneté, groupe de pilotage spécifique, conseil de vie collégienne...) faisant office d'instance d'impulsion et de coordination.
- **Une démarche pluriannuelle** de 18 mois pour permettre aux collégiens de s'engager dans un parcours et de valoriser le rôle **d'ambassadeur**.
- **Une action locale** : il s'agit également de problématiques qui ne s'arrêtent ni aux murs du collège, ni aux temps scolaires, qui ont par conséquent vocation à être travaillées de manière partenariale.
- La démarche associe **les parents** : le lien entre le collège et la famille est privilégié.
- Ce n'est pas le projet d'une classe ou d'un enseignant. Il s'agit d'**un projet qui peut concerner un niveau ou un groupe d'élèves, choisi par le collège** et doit impliquer les différentes composantes de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire, direction...).
- Un projet reposant sur des **indicateurs quantifiables**, identifiés dès la conception. Ils permettent de constater si les pratiques quotidiennes sont impactées, sont modifiées.
- **Une démarche restituée au collège** : l'esprit d'initiative et de création des collégiens est recherché.
- **Le Chef et l'équipe de cuisine** sont étroitement associés à la démarche.

Les valeurs que le Département souhaite promouvoir :

*Prendre soin des autres dans
un esprit de solidarité*

*Apprendre à se respecter, à
dialoguer, à s'exprimer*

*Responsabilité et
ouverture*
